

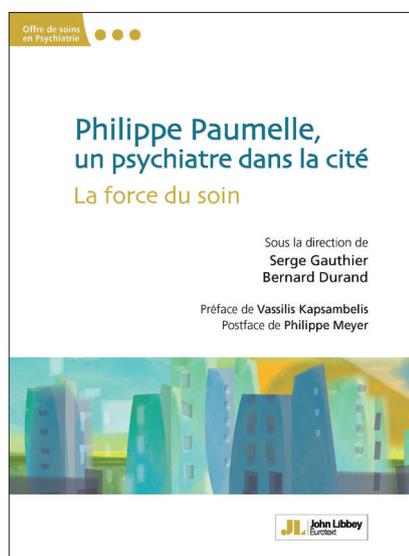
Philippe Paumelle, un psychiatre dans la cité

Serge Gauthier, Bernard Durand (Dir.)

Hommage à l'un des psychiatres les plus importants du xx^e siècle, qui contribua à supprimer les contentions.

DOMINIQUE FRIARD

Infirmier, superviseur d'équipes.



LES AUTEURS

Le psychiatre Serge Gauthier, ancien responsable médical dans l'Association de santé mentale du XIII^e arrondissement de Paris (ASM-XIII), est président de l'Institut Philippe-Paumelle de documentation et d'études psychiatriques (IPP-DEP). À ce titre, il a accès aux archives de Philippe Paumelle. Le psychiatre Bernard Durand est président d'honneur de Santé mentale France. Cet ouvrage qu'ils codirigent est un panorama très documenté de la trajectoire de Philippe Paumelle (1923-1974), psychiatre fondateur du secteur psychiatrique.

L'OUVRAGE

Paumelle soutient sa thèse, *Essais de traitement collectif du quartier d'agités*, en 1952, et montre d'emblée que l'on ne supprime pas l'isolement et la contention tout seul, uniquement armé de bonnes intentions. La même année, il coordonne le numéro de décembre de la revue *Esprit*, intitulé *Misère de la*

psychiatrie, où il offre une tribune à ses aînés rénovateurs de la psychiatrie. Un infirmier, Marius Bonnet, y exprime le point de vue de ses pairs. Ce numéro fait grand bruit.

En 1953, Paumelle renonce à faire carrière comme médecin chef des hôpitaux psychiatriques. Il devient l'adjoint de Henri Duchêne à l'Office public d'hygiène sociale de la Seine et se consacre à une petite consultation dans un dispensaire antituberculeux du XIII^e arrondissement. Il crée ainsi le premier centre médico-psychologique (CMP) où il accueille près de 250 patients par an. En 1958, est fondée l'ASM-XIII, qui devient le premier secteur psychiatrique de France et inspire la circulaire du 15 mars 1960 (1). La fondation de l'hôpital de Soisy-sur-Seine et de diverses structures de soin dans la communauté, dont le Club des peupliers (un groupe de patients préfigurant les groupes d'entraide mutuelle), parachève le dispositif de soin psychiatrique de l'association, qui sert de modèle à de nombreux établissements, en France et à l'étranger.

Paumelle s'est beaucoup engagé contre la coercition. Convaincu qu'il est impossible de changer l'asile de l'intérieur, qu'isolement, contention et toutes les violences institutionnelles imaginables ne peuvent qu'y pulluler, Paumelle milite pour un modèle de soin qui parte de la cité. L'hospitalisation, quand elle est nécessaire, ne doit être qu'un moment le plus bref possible, l'exception et non la règle.

En 1953, il rédige un article dont le titre provocateur vaut déclaration d'intention : *Le mythe de l'agitation des malades mentaux* : « *L'agitation est pourriture d'asile comme la gangrène est pourriture de l'hôpital* ». Suivront pas moins de quatre articles sur ce thème.

L'agitation est le signe de la peur réciproque du malade et du médecin, peur qui se manifeste dans des contre-attitudes médicales et soignantes agressives devenues progressivement consensuelles : paternalisme, autoritarisme, intimidation, recherche de la soumission du malade, passivité imposée. Il cite B-A Morel, un aliéniste du milieu du XIX^e siècle : « *L'expérience faite sur une large échelle pendant un grand nombre d'années a démontré que le séjour permanent dans une cellule, loin d'être efficace pour amener l'apaisement de l'agitation chez les aliénés, a au contraire pour effet de l'augmenter et de l'entretenir.* »

Comment faire pour la réduire sans coercition ? Dans sa thèse, Paumelle raconte son maître Daumezon, qui était parvenu à se passer de contention à Orléans, son ancien service, y organisait des séjours pour des soignants de Ville-Evrard (son nouveau service), afin qu'ils se rendent compte *de visu* que c'était possible. Voir pour croire. Le plus important, écrit Paumelle, est de mener d'abord un travail de prise de conscience quotidienne des caractéristiques pathologiques et pathogènes du pavillon, ce qui n'est possible qu'en modifiant son ambiance. Sortir du monde clos et de la hiérarchie rigide et cloisonnée, organiser une réunion commune avec le médecin au moment de la relève, amener les soignants à réfléchir et à travailler ensemble. Faire en sorte que soignants et soignés dialoguent lors de réunions destinées à améliorer le fonctionnement de l'unité...

L'INTÉRÊT POUR LES SOINS

Cet ouvrage montre d'abord que si contention et isolement gangrènent à certaines époques les relations soignants-soignés, elles peuvent aussi reculer et s'avérer inutiles. Qui lit la thèse de Paumelle trouvera quelques outils pour atteindre cet objectif. Soigner en ville, au plus près de la vie sociale du patient, nouer des relations avant la crise, l'accompagner, constitue la meilleure des préventions.

1 – Circulaire relative au programme d'organisation et d'équipement des départements en matière de lutte contre les maladies mentales.

Gauthier S., Durand B. (Dir.), *Philippe Paumelle, un psychiatre dans la cité. La force du soin*. Paris, John Libbey Eurotext, 2021.